



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Comité Technique d'Etablissement et « bilatérale » du 15 mai 2018

Représentants du personnel Cfdt: Claude Guillet, Stéphane Poulnois, Patrick Fourmigué.

Experts demandés par **Cfdt:** François Marconot (IDF), Julien Petit (ITM)

Administration : Pascal Berteaud (DG), Bruno Lhuissier (DG adj.et DRH p.i.), François-Xavier Soltner (SG p.i.), Laure Matignier (DRH adj.).

En réponse à notre déclaration liminaire (ci-dessous), le **DG** ne renie "*strictement rien de ce qui est écrit*" dans le **protocole** de février 2012, en terme "*d'ambitions et d'objectifs*" et ce d'autant plus qu'à l'époque, "*certain imaginaient réduire drastiquement les CETE, voire les supprimer*".

Par contre, il reconnaît que **son rapport sur l'immobilier** du Cerema de 2015 était très partiel et incomplet, car rédigé en 1 mois et demi. Aussi, il ne se sent "**pas du tout engagé**" par cette photographie prise à l'instant "t", il y a 3 ans. Et la situation n'est plus la même aujourd'hui.

Pour lui, le Cerema est "*au milieu du gué*" et "*même si une grande partie du chemin a été faite, il reste à faire en matière de stratégie, de fonctionnement... mais sous une **contrainte** très dure*" (-100 ETP par an) qu'il ne croit pas pouvoir remettre en cause.

Il dit s'être posé la question de savoir s'il acceptait ce mandat de DG du Cerema compte tenu des contraintes, mais il estime que : "*le défi est important mais on peut le relever. Nous avons notre destin en main à condition que la tutelle comprenne qu'on ne peut pas nous mettre des contraintes partout*".

Son mandat ? "*Respecter la trajectoire budgétaire et des effectifs*" et surtout "*tourner le Cerema vers les collectivités*".

Le **DG** déclare "*avoir une certaine pratique du travail avec les **collectivités** et que pour avancer, il faut les rencontrer une à une*". Pour cela, il est persuadé qu'il faut de la "*souplesse*" alors que le Cerema a des "*procédures internes lourdes*" et qu'il faudra donc en changer certaines. Il évoque sa rencontre avec le **premier ministre** (pourtant ex-élu local du Havre) qui **ne connaissait même pas le Cerema !** Le **DG** veut trouver le moyen d'associer les collectivités aux décisions car, pour lui "*le CA n'est pas le meilleur lieu vu que l'Etat y a le pouvoir*".

Pour les deux **agences**, '*Cohésion des Territoires*' et '*Routes Nationales*', le DG ne nous a rien appris de plus. Si la deuxième se crée, il faudra "*être proactif pour leur proposer nos services. Ces agences attestent qu'il y a un besoin, un 'marché' auquel le Cerema peut répondre*".

Le **DG** a été frappé par l'image d'un Cerema méconnu et "*qui n'a pas d'amis*".

Communication vers les personnels : il souhaite consacrer une journée par semaine pour faire sa tournée des 11 Directions et du Siège, avant les vacances d'été.

La **Cfdt** a insisté pour qu'il y ait des rencontres avec les agents (amphi) et pas seulement avec les cadres dirigeants.

Enfin, le **DG** préfère attendre l'automne pour communiquer davantage sur ses orientations car il ne veut pas partir sur l'image des services (CTE, STC) qu'il avait il y a six ans. Avant de prendre des décisions, il veut savoir où l'on va.

En réponse à nos questions **Cfdt** sur :

- l'avenir de la **DTerIdF** : il déclare qu'elle est une des directions du Cerema et qu'à ce titre "*elle n'est ni plus ni moins sur la sellette*" que les autres. Par contre, il estime que l'Ile de France est, pour le Cerema, un "*super terrain de 'jeu' et qu'il serait aberrant de ne pas y être*";

- le site de **Metz** : il estime l'affaire bien engagée et ne voit pas de raison de revenir en arrière ;
- le site de **Sourdun** : il déplore le choix politique initial de délocalisation mais il pense que l'on peut néanmoins continuer à faire vivre ce site ;
- les implantations des **Labos** : il ne renie pas ce qu'il avait écrit dans son rapport de 2015 mais nous assure que ce n'est pas pour maintenant.

Enfin, sur le **dialogue social**, il ne s'imagine pas agir, sans concertation, comme son prédécesseur à l'automne 2017.

Voilà, nous avons un nouveau DG, mais il nous faudra encore attendre **début juillet** pour savoir quel représentant de collectivités prendra la **présidence du Conseil d'Administration**.

Déclaration liminaire Cfdt:

Chers collègues, bonjour.

Nous accueillons aujourd'hui dans notre comité technique **un nouvel arrivant au Cerema**. Et comme pour tout nouvel arrivant, la CFDT lui souhaite la **bienvenue** et l'invite à participer au **développement** de notre établissement, avec "*l'ambition de construire un nouvel organisme d'appui technique au service de la République, répondant aux enjeux du XXIème siècle en matière d'aménagement, d'égalité des territoires et de développement durable*".

Monsieur le directeur général, depuis l'écriture de cette phrase dans le protocole d'accord signé sous votre égide, il y a six ans, de l'eau a coulé sous les ponts et les fuites de missions et de moyens avec. Cette ambition de construire est encore celle des agents du Cerema, même si les coups de rabot budgétaire successifs leur donnent le sentiment d'une volonté ministérielle de déconstruction.

L'annonce de votre nomination a conduit nombre de collègues à se replonger dans la lecture du dénommé "**rapport Berteaud**". Dans sa lettre ouverte du 23 octobre 2015, l'intersyndicale CFDT-CGT-FO-UNSA écrivait : "*Face aux inquiétudes légitimes des agents des sites visés, il est urgent que la direction générale s'exprime sur ce rapport. (...) le SPSI doit faire l'objet d'une véritable concertation sur les sujets immobiliers, sur un projet objectif, argumenté et clair, et non sur ce rapport dont les propositions apparaissent peu justifiées et largement dictées par la politique d'austérité et de sape du service public. Outre la piètre qualité du rapport, certaines propositions, appuyées au mieux sur des données lacunaires ou approximatives, relèvent de la provocation.*"

Monsieur le directeur général, même si vous êtes aujourd'hui dans une autre position, la CFDT estime qu'il "*est urgent que la direction générale s'exprime sur ce rapport*". A défaut, il vous collera comme le sparadrap du capitaine Haddock !

Vous voulez "*poursuivre le développement de notre établissement public, notamment en direction des collectivités locales, en renforcer l'efficacité et adapter sa stratégie et son organisation à ces objectifs*". Soit, mais permettez-nous d'être vigilants sur les mots que vous employez. **Les agents du Cerema sont attachés à leurs métiers, leurs missions, leurs implantations**. Ils ne supportent pas les décisions brutales et non concertées - comme la dernière de votre prédécesseur sur la DTer Ile de France - et ils ont su massivement le démontrer. Monsieur le directeur général, nous sommes conscients des contraintes qui vous sont imposées, mais nous comptons aussi sur vous pour les desserrer.

La CFDT ne revendique pas un inamovible statu quo. Elle est ouverte à des évolutions dans le sens d'une amélioration de notre service public d'études et d'expertise. Mais **ces évolutions doivent être respectueuses des agents, de leurs compétences et de leurs conditions de travail**.

Merci de votre attention et à l'écoute de vos réponses.

Vos représentants au Comité Technique d'Etablissement

Claude GUILLET	TSDD	DTer NC
Stéphane POULNOIS	TSDD	DTer EST
Sylvie DEYRIS	SACDD	DTer CE
Patrick FOURMIGUE	ITPE	DTer MED

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS